

ORGANIGRAMME FONCTIONNEL

Bureau

de l'Association du Plie Paris 18ème/19ème

Comité Financeurs

	Composition :	Missions:
<i>Institutionnel</i>	<p>L'ETAT, la Région, la Ville, le département, le Conseil Régional, la Présidente : Frédérique Pigeon, adjointe au maire du 18ème, la Vice-présidente : Colombe Brossel et la Directrice : Danièle Premel.</p> <p><i>Fréquence : A l'établissement ou remédiation des budgets</i></p>	<p>Il a pour fonction de déterminer les volumes financiers, d'ajuster les contributions financières des différents financeurs et d'en suivre les engagements.</p>

Comité de Pilotage

	Composition :	Missions :
<i>Politique</i>	<p>Présidente, Frédérique Pigeon, adjointe au maire du 18ème, la Vice-présidente : Colombe Brossel conseillère de Paris, adjointe au maire du 19ème, Préfecture de Paris, Conseil Régional, Ville de Paris et 4 représentants du secteur entreprise : EIFFAGE, EMGP, COMPASS GROUP, GEIQ Ile de France,</p> <p>4 représentants associatifs : Urei, Service 18, FNARS-IDF, Scoop Parallèle.</p> <p>3 représentants et de l'état et du service public de l'emploi : (Maison de l'Emploi, ANPE, DDTEFP), Délégation Politique de la Ville, Participation de l'Alliance Villes Emploi</p> <p><i>Fréquence : réunion trimestrielle</i></p>	<p>Sur la base du projet du Plie et du protocole signé, le Comité de Pilotage :</p> <ul style="list-style-type: none">- Fixe les orientations quant aux publics, axes et actions prioritaires du PLIE.- Donne les mandats nécessaires au comité partenaires.- Est garant de la participation financière et concrète des partenaires financeurs.- Veille à la montée en charge des actions, des objectifs, des résultats et propose les recadrages nécessaires- Initie l'évaluation locale du Plie.

Comité Partenaires

	Composition:	Missions:
<i>Ingénierie Partenarial</i>	<p>La Direction du PLIE, la DDTEFP, les ANPE et les Missions locales du territoire, les services polyvalents de l'insertion, les CASVP, les espaces insertions, les MDEE, les structures porteuses des référents parcours emploi.</p> <p><i>fréquence : réunion mensuelle</i></p>	<p>Le Comité partenaires est le socle de l'organisation opérationnelle du dispositif. Il met en œuvre les orientations du Comité de Pilotage et produit des bilans réguliers concernant la situation des publics. Par délégation du Comité de Pilotage, il élabore, exécute les missions et actions qui lui sont confiées et rend compte.</p> <p>Il est force de propositions au vu des données de l'observatoire des publics et du territoire</p>